

## Nouvelles du conseil du 2 décembre 2019

### Des arbres sous contrôle

Le vice-maire et responsable-des travaux publics, Claude-Alain Wüthrich, a procédé à l'examen de quatre grands arbres sis sur territoire communal.

Les deux premiers, de grands frênes sis au Nord-Est de la halle, seront abattus car ils font planer un danger trop conséquent sur les promeneurs et autres usagers de la place de sports. Le hêtre de l'ancienne scierie de Sombeval, par contre, sera soumis à un élagage, puis à des contrôles réguliers.

Quant au marronnier planté devant le complexe du Brahon, le Conseil municipal a décidé de mandater un spécialiste pour réaliser une expertise approfondie. Si cette personne conclut à un trop grand danger, l'arbre sera abattu. Dans le cas contraire, il sera maintenu.

Il est important de signaler que tous les arbres abattus seront remplacés, dans les secteurs concernés, par des arbres de la même espèce. Les autorités précisent par ailleurs que les abattages sont décidés uniquement si la sécurité publique est en danger.



### Plan des eaux et carte des dangers

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze a annoncé qu'il doit refaire le Plan directeur des eaux (PDE), un document qui date de 1998 et qui concerne la région de Renan à Bienne. Le conseiller municipal en charge notamment des ruisseaux et de la rivière, Claude-Alain Wüthrich, participera aux travaux de la commission ad hoc.

Lundi soir, l'Exécutif local a émis le souhait que la carte communale des dangers naturels soit révisée dans la foulée, en tenant compte des travaux déjà effectués sur la Suze, de ceux qui seront menés durant les trois années à venir et des éventuelles modifications apportées aux zones inondables.

### Extinction : on sonde

L'Exécutif local a notamment débattu cette semaine d'une éventuelle extinction de l'éclairage nocturne sur la commune. Il a décidé qu'un questionnaire sera adressé à ce sujet à la population locale, qui sera distribué prochainement en tous ménages.

### Chaud

Les autorités ont libéré lundi un crédit de 2468 francs, pour des mesures d'optimisation qui seront apportées sur la nouvelle installation de chauffage du complexe du Brahon. Ces mesures garantiront un pilotage plus précis de cette chaudière.



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

On soulignera que ces ajouts demeurent parfaitement dans le cadre du crédit initial dévolu à ce nouveau chauffage.

### **Malés : c'est urgent**

L'Exécutif a libéré un crédit de 16 000 francs, pour des travaux urgents sur une canalisation connectée au ruisseau des Malés. Une canalisation d'eau claire était en effet obstruée et l'eau refoulait sur la route communale. Les travaux ont débuté mardi matin et ils devraient être achevés à l'heure où vous lisez ces lignes.

### **Gare : ça avance !**

Une séance de travail a été fixée, en janvier prochain, pour finaliser le projet d'aménagement de la circulation dans le secteur de la gare. Elle réunira le bureau spécialisé Dudler et les représentants du Conseil municipal.

Ce dossier avance donc bien.

### **Administration fermée**

Pour les Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration municipale demeureront fermés du 23 décembre en fin de journée jusqu'au 3 janvier y compris. Le guichet réouvrira le lundi 6 janvier selon l'horaire normal.

### **Avis aux automobilistes**

Les autorités et les services techniques municipaux rappellent aux conducteurs que le stationnement de véhicules sur les rues est formellement interdit durant la période hivernale, en particulier lors de risque de chutes de neige. Les routes communales doivent demeurer libres, afin de favoriser les travaux de déneigement, voire de salage. Le respect de cette directive permet de garantir la sécurité et le confort du trafic de toutes natures.